

Consultation prébudgétaire fédérale de Greenfield - Mémoire de 2015

Synopsis

GreenField Specialty Alcohols Inc. (Greenfield), plus gros producteur d'éthanol du Canada et innovateur de l'industrie des carburants renouvelables, sait que l'avenir énergétique du pays ne doit pas dépendre d'un seul type de carburant. Diversifier nos approvisionnements au moyen de carburants propres et renouvelables et de produits biologiques est essentiel pour couvrir nos besoins, protéger notre environnement et assurer notre prospérité pendant longtemps.

Greenfield a de solides antécédents de succès au Canada dans la fourniture d'alcools spécialisés et d'éthanol biologique. Nous avons obtenu ces succès tout en étant un client stable et sûr des producteurs canadiens de maïs, en stimulant la croissance économique et l'emploi dans les régions rurales, et en fournissant continuellement des carburants plus propres aux automobilistes canadiens. Nous sommes fiers d'être à l'avant-garde du progrès scientifique et de la commercialisation d'éthanol cellulosique et de produits biologiques.

Greenfield a plus de 400 employés canadiens travaillant dans des installations d'avant-garde en Ontario (Chatham, Tiverton, Johnstown et Brampton) et au Québec (Varenes).

Nous tenons à maintenir notre appui aux priorités du gouvernement en matière de croissance économique, de meilleure compétitivité mondiale et d'innovation. Pour le budget fédéral de 2015, Greenfield recommande :

- a) que les biocarburants de cellulose soient exonérés de la taxe d'accise fédérale;
- b) qu'un crédit d'impôt soit créé pour remplacer les pompes à essence; et
- c) qu'un fonds de bioraffinerie soit créé pour promouvoir les nouvelles technologies de carburants renouvelables et les produits durables.

L'éthanol produit par Greenfield a prouvé son aptitude à réduire de plus de 60 % les gaz à effet de serre préjudiciables par rapport aux carburants fossiles, et à réduire de manière sensible les émissions d'hydrocarbures et de composés aromatiques — qui sont des carcinogènes connus, tout comme les émissions de particules formant le smog et de monoxyde de carbone. De nouveaux développements en ingénierie continuent d'améliorer l'efficacité de l'éthanol dans ces domaines importants.

Plus nous utiliserons de biocarburants, plus nous recueillerons de bienfaits du point de vue de l'environnement et de la santé humaine. Il n'y a pas d'obstacle technique à accroître les normes de teneur en éthanol de 5 % à 10 %, et en biodiesel de 2 % à 5 %, ce qui attirerait des investissements au Canada et dans les entreprises canadiennes. En même temps, accroître l'utilisation de diesel renouvelable dans d'autres secteurs, comme le transport maritime, le transport ferroviaire, les mines, les machines fixes et les sables

bitumineux, produirait d'importantes réductions des émissions dans des industries à forte intensité carbonique.

Les recommandations de Greenfield auraient pour effet :

- de rehausser la compétitivité des producteurs canadiens d'éthanol cellulosique par le truchement de politiques publiques pour les technologies émergentes;
- de donner plus de choix aux consommateurs à la pompe à essence en appuyant l'installation de nouvelles infrastructures; et
- d'appuyer l'innovation et la commercialisation des nouvelles technologies de carburants renouvelables et de produits biologiques.

Considérant les réalités budgétaires actuelles, ces recommandations assureraient que l'industrie canadienne des carburants renouvelables continuerait d'évoluer et de grandir parallèlement aux entreprises canadiennes.

Priorités

1. Rehausser la compétitivité des producteurs canadiens de biocarburants celluloses au moyen de politiques publiques pour les technologies émergentes exonérant les biocarburants celluloses des taxes fédérales sur le carburant.

Les biocarburants celluloses sont à l'aube de la commercialisation au Canada et ils joueront un rôle dans la croissance de l'industrie canadienne actuelle des biocarburants — qui renvoie chaque année plus de 3 milliards de dollars dans l'économie canadienne et retire de l'environnement plus de 4 millions de mégatonnes de carbone. Les biocarburants de prochaine génération représenteront aussi un segment important de l'industrie globale des technologies propres au Canada.

Greenfield emploie déjà des technologies permettant de convertir les déchets agricoles, les résidus forestiers et même les déchets municipaux solides en biocarburants celluloses. Les biocarburants celluloses permettent de réduire jusqu'à 87 % les émissions de GES (par rapport aux produits pétroliers) et sont conçus pour résoudre plusieurs problèmes environnementaux en même temps. Toutefois, le Canada ne pourra pas exploiter pleinement son potentiel de production intérieure d'éthanol cellulosique s'il ne réagit pas à la vive concurrence d'autres pays.

Les États-Unis ont déjà fait des investissements importants et modifié leurs politiques pour aider à combler l'écart entre la recherche et la commercialisation de ces nouveaux produits innovants. Ils ont ainsi créé un crédit d'impôt spécifique pour les mélangeurs de carburants celluloses et imposé un pourcentage de tels carburants dans leurs normes de carburants renouvelables. Le résultat est que le Canada prend du retard. La meilleure manière d'assurer que les mandats de carburants renouvelables peuvent continuer à être satisfaits par la production intérieure est d'adopter des politiques qui stimuleront la production nationale et assureront que les entreprises canadiennes peuvent faire concurrence sur un pied d'égalité.

Afin d'accroître la production et la consommation de biocarburants celluloses au Canada, Greenfield propose d'exonérer les biocarburants celluloses de la taxe d'accise sur le carburant. À l'heure actuelle, la taxe d'accise fédérale (TAF) est de 0,10 \$ le litre. Il conviendrait donc de modifier le *Règlement de la Loi sur la taxe d'accise* pour fixer un taux zéro (ou exonérer) la partie de toute vente d'essence mélangée qui correspond à des biocarburants celluloses. Cela permettrait aux producteurs de biocarburants celluloses de récupérer la valeur de la TAF.

Comme l'a montré l'application d'une mesure similaire à d'autres produits, cette petite mesure fiscale stimulerait la production intérieure, conserverait les biocarburants celluloses au Canada et assurerait l'obtention locale des bienfaits économiques et environnementaux, là où cela compte le plus. Du point de vue des entreprises canadiennes, on peut voir comment l'absence de politiques compétitives, conçues pour promouvoir l'utilisation des biocarburants celluloses au Canada, stimule la vente de biocarburants celluloses canadiens sur le marché américain. Cela permet aux entreprises de capter les primes de prix agressives associées au crédit de conformité de la norme Renewable Fuels Standard, au crédit d'impôt à la production de biocarburants celluloses et à l'amortissement accéléré pour les installations de biocarburants celluloses.

Considérant les projets existants et proposés, le coût total d'une **exonération de la taxe d'accise pour les carburants celluloses** de janvier 2015 à janvier 2016 serait de 8 millions de dollars environ (sur la base d'une production de 80 millions de litres). Le coût total d'une exonération de la taxe d'accise pour les carburants celluloses de janvier 2016 à janvier 2017 serait de 15,2 millions de dollars environ (sur la base d'une production de 152 millions de litres).

2. Offrir plus de choix aux consommateurs à la pompe à essence en soutenant de nouvelles infrastructures

À partir de 2017, les constructeurs d'automobiles nord-américains seront tenus d'améliorer leur consommation d'essence en vertu de la norme Corporate Average Fuel Economy (CAFE). D'ici à 2025, les véhicules du Canada devront plus que doubler leur efficacité afin d'atteindre une consommation moyenne par flotte de 54 milles au gallon.

Le consensus écrasant des fabricants de véhicules canadiens est que se conformer à cette norme exigera à la fois des changements technologiques de la part des fabricants et de nouveaux carburants pour s'adapter aux nouvelles technologies. Ces fabricants ont déclaré publiquement qu'ils auront besoin d'un carburant à taux d'octane plus élevé pour les moteurs plus petits et plus légers que ces nouvelles normes de consommation exigeront.

Il n'y a pas de source d'octane meilleur marché et plus propre que l'éthanol. L'éthanol et l'essence mélangée à l'éthanol (comme E20 ou E30) sont la source la moins chère d'octane disponible. Ces mélanges à teneur plus élevée de carburant renouvelable produiront le niveau d'octane supérieur qui sera nécessaire pour les plus petits moteurs

surcomprimés tout en réduisant les émissions au tuyau d'échappement. L'éthanol a un taux d'octane en mélange de 113, ce qui veut dire que les mélanges à plus haute teneur en éthanol sont tout particulièrement indiqués pour aider les fabricants d'automobiles à atteindre les normes plus rigoureuses de consommation et d'émissions. De fait, les fabricants d'automobiles européens ont réclamé des mélanges d'éthanol de l'ordre de 20 %, et le Brésil exige déjà un taux d'éthanol de 27 % dans son essence.

Le remplacement de l'infrastructure d'avitaillement exige un certain temps pour une construction adéquate. Par exemple, il y a sur les routes du Canada 3,5 millions de véhicules qui peuvent accepter jusqu'à 85 % d'éthanol (E85). Aux États-Unis, il y a plus de 3 000 pompes d'E85, et des milliers d'autres qui offrent des mélanges intermédiaires. On constate aux États-Unis une multiplication de pompes commerciales offrant directement aux consommateurs jusqu'à 10 à 20 % de biodiesel. Au Canada, il n'y a que quatre pompes qui offrent du mélange E85 au consommateur, et aucune qui offre directement des mélanges à teneur plus élevée en biodiesel. Les consommateurs canadiens n'ont accès à aucune autre solution que les produits pétroliers.

Greenfield recommande au gouvernement d'encourager le remplacement des pompes actuelles et l'arrivée de nouveaux entrants sur le marché en offrant des incitatifs fiscaux — que ce soit par un crédit d'impôt direct ou par une règle d'amortissement du capital investi — à quiconque veut offrir ces carburants de remplacement aux consommateurs. Il importe de répéter que les programmes similaires aux États-Unis fournissent avec succès l'incitatif dont on a grandement besoin pour encourager le remplacement de milliers de pompes à essence afin d'offrir aux consommateurs du carburant à teneur renouvelable plus élevée.

La réalité est que, si le Canada n'effectue par ces investissements, les règlements adoptés pour réduire la consommation de carburants en rehaussant leur efficacité n'auront strictement aucun effet. Les consommateurs ont besoin de l'accès aux mêmes carburants que ceux qui sont utilisés pour tester les véhicules, afin de tirer parti des nouvelles technologies qu'exigent les règlements. Sinon, ils seront tout simplement obligés de payer plus cher pour une technologie qui exige des carburants auxquels ils n'ont pas accès. Le résultat ultime sera que les véhicules coûteront plus cher sans offrir d'avantages évidents sur le plan environnemental.

3. Appuyer l'innovation et la commercialisation des nouvelles technologies dans la bioéconomie en appuyant les bioraffineries

Le Canada possède un secteur dynamique de technologies propres. Des politiques publiques sont nécessaires pour attirer des investissements, appuyer des projets de démonstration précommerciaux, et combler l'écart de financement afin que de nouvelles technologies de carburants renouvelables et de produits biologiques soient mises au point et commercialisées avec succès au Canada.

Jusqu'à présent, Greenfield a pu tirer parti de programmes offerts avec succès par des fondations telles que Technologies du développement durable du Canada (TDDC) et a pu

à son tour aider à faire avancer la bioéconomie du pays. Grâce aux fonds fournis par TDDC, Greenfield a pu étudier des bioraffineries autosuffisantes et durables, améliorer l'efficacité de la production d'éthanol, et lancer un projet pilote de production d'éthanol lignocellulosique. Il s'agit là d'innovations qui se situent au cœur même du futur énergétique du Canada.

Le TechFund™ de TDDC a connu un succès sans précédent pour aider de nombreuses compagnies de technologie propre comme Greenfield à démontrer la viabilité de leur technologie. Il n'y a pas eu beaucoup d'autres développements après TechFund, et il importe que TDDC trouve le moyen de démontrer les succès des technologies du TechFund sur les marchés.

Greenfield a appris avec plaisir la recapitalisation du TechFund™ de TDDC et souhaite que le gouvernement continue à faire preuve de leadership pour attirer des investissements au pays. Bien que l'on ait beaucoup d'exemples de succès de TechFund à mettre de l'avant, un fonds pour appuyer la commercialisation au sein de la bioéconomie générale aiderait des compagnies comme Greenfield à mettre leur innovation à la disposition du grand public.

Comme l'indique un rapport préparé par McKinsey and Company pour Ressources naturelles Canada et TDDC, la bioéconomie est un domaine de croissance fertile au niveau mondial. Toutefois, pour être commercialement viables, ces nouvelles technologies ont besoin du soutien d'un fonds de transition. Beaucoup d'autres pays effectuent des investissements stratégiques pour attirer des projets de recherche et de développement et faire avancer la commercialisation de ces technologies naissantes. Ces pays privent le Canada d'investissements alors que nous avons à l'évidence un avantage en ressources naturelles.

Greenfield propose la création d'un fonds de bioraffinerie pour l'innovation et la commercialisation dans la bioéconomie. Ce nouveau fonds assurera que les nouvelles technologies mises au point au Canada sont effectivement commercialisées et mises sur le marché au Canada. Pour pouvoir bénéficier de ce nouveau fonds, Greenfield croit que les projets devraient avoir les caractéristiques suivantes :

- être agnostiques en produits d'alimentation — aucune limite ne devrait s'appliquer en ce qui concerne ces produits à condition qu'il s'agisse de biomasse durable/renouvelable;
- réduire les GES — cesser d'utiliser le carbone dans les produits et/ou réduire l'empreinte globale du cycle de vie d'un substitut en comparaison du produit pétrolier traditionnel;
- mettre l'accent sur la commercialisation de produits et technologies innovants — ne pas nécessairement se limiter au premier arrivé sur le marché mais se focaliser sur l'innovation au Canada;

- essayer d'accroître l'efficacité des processus actuels pour aider à améliorer l'empreinte des installations existantes — cela inclut spécialement le traitement préalable des produits d'alimentation et/ou la qualité de la biomasse existante;
- des dispositions de cumul conformes aux lignes directrices actuelles du Conseil du trésor (70 %).

Greenfield recommande que tout le capital non déployé des 500 millions originels du Fonds de biocarburants ProGen soient réorientés vers ce nouveau fonds de bioraffinerie. Tout le capital actuellement engagé mais pas spécifiquement consacré à un projet du FBPG devrait être réorienté vers ce nouveau fonds de bioraffinerie après 2017.

L'application de cette recommandation contribuerait particulièrement à la recherche, au développement, à l'innovation et à la commercialisation au Canada.

Nous serions reconnaissants au comité de nous donner la possibilité de comparaître devant lui lors de ses audiences de Toronto ou Ottawa.

Sincères salutations

Malcolm West
Directeur général des finances
GreenField Specialty Alcohols Inc.

Malcolm.West@gfsa.com
416-304-1900 x8428